

## Lancement de la concertation publique pour la création du parc solaire de Micatoste sur l'A64 sur la commune de Lescar (Pyrénées-Atlantiques)

**L'enquête publique préalable à la construction du parc solaire de Micatoste, situé à proximité de l'autoroute A64 sur le territoire de la commune de Lescar, dans les Pyrénées Atlantiques, a débuté ce jeudi 4 avril et se tiendra jusqu'au lundi 6 mai 2024. La zone d'implantation potentielle du projet est située à environ 7,4 kilomètres au nord-ouest de la ville de Pau et s'inscrit au sein de l'agglomération paloise, entre le Gave de Pau et les landes du Pont Long, dans un secteur périurbain partagé entre urbanisation et vastes étendues cultivées.**

### Un site propice à la création d'un parc photovoltaïque

Ancienne plateforme ayant notamment été utilisée pour la fabrication d'enrobé lors de la construction de l'autoroute A64, le site envisagé répond aux critères de sélection définis par l'Etat pour le développement de parcs photovoltaïques (friches industrielles) afin d'atteindre les objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le parc solaire proposé, dont l'accès s'effectuera par la RD289, s'établira sur une surface clôturée de 4,67 ha. Une fois mis en service, il devrait produire une puissance de 5,77MWc, soit une production annuelle d'environ 8,77GWh/an. - l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 3 203 habitants, hors chauffage. L'énergie ainsi générée permettra d'éviter la production de 4 465 tonnes de CO2 par an.

Conçu en concertation continue avec les territoires, ce parc photovoltaïque prend en compte les enjeux environnementaux, sociaux et économiques locaux. La hauteur des panneaux photovoltaïques n'excédera pas 280 centimètres. De même, les merlons hauts de plusieurs mètres et les haies déjà existantes permettront de limiter les seules visibilitées partielles sur le site depuis les routes RD289 et A64.



Vue du projet depuis le haut du merlon sud

## Une intégration optimale dans le territoire

Dès la conception du projet, un bureau d'études a été missionné afin d'en évaluer l'impact environnemental. Ce bureau a ainsi étudié le terrain pendant un an. Il ressort de cette analyse que « *les mesures d'évitement et de réduction prises dans le cadre de ce projet permettent de prévoir des incidences résiduelles très faibles pour toutes les espèces. Les impacts peuvent même être considérés comme positifs pour certains cortèges faunistiques comme une partie des mammifères, les amphibiens et plus particulièrement les reptiles, qui y trouveront des habitats propices (création d'interfaces de thermorégulation, micro-habitats).* »

### Contact Presse :

Samuel Beauchef, responsable Relations presse

[samuel.beauchef@vinci-autoroutes.com](mailto:samuel.beauchef@vinci-autoroutes.com) – Tél. +33 6 12 47 58 91

---

## Éléments d'Information sur l'enquête publique

L'enquête publique est réalisée en application des articles R. 123-1 et suivants du code de l'environnement. Du 4 avril au 6 mai 2024, tous les éléments du projet seront tenus à la disposition du public et un commissaire enquêteur recevra toutes les observations. A l'issue de l'enquête publique, le Préfet des Pyrénées-Atlantiques statuera sur la décision d'autorisation des opérations envisagées au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires. L'obtention du permis de construire pourrait ainsi validée au cours du troisième trimestre de l'année 2024.

Dans le cadre de l'enquête publique, Madame Anne LITTAYE a été désignée commissaire enquêteur par la présidente du tribunal administratif de Pau et se tiendra à la disposition du public à la mairie de Lescar :

- le jeudi 04 avril 2024 de 09h00 à 12h00
- le jeudi 25 avril 2024 de 09h00 à 12h00
- le lundi 06 mai 2024 de 14h00 à 17h00

Le dossier d'enquête, contenant une étude d'impact ainsi que l'avis de l'autorité environnementale seront consultables :

- sur support papier en mairie de Lescar, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ;
- sur support papier et sur support informatique à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, Secrétariat général aux affaires départementales – Bureau de l'aménagement de l'espace – 2 rue du Maréchal Joffre à Pau, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ;
- Sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques : [www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr) – page d'accueil – enquêtes publiques – en cours.

Les observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête mis à disposition à la mairie de Lescar ; être également adressées par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Lescar – Allée du Bois-d'Ariste, 64238 LESCAR CEDEX ou envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

### A propos de SOLARVIA :

SOLARVIA, filiale de VINCI Autoroutes, a pour mission de développer, concevoir, construire et exploiter des parcs photovoltaïques au sol, flottants et en ombrières de parkings. Acteur et investisseur de long terme, SOLARVIA est présent sur l'ensemble du cycle de vie des installations photovoltaïques aux côtés des parties prenantes, de la maîtrise foncière jusqu'à l'exploitation et la maintenance des installations. SOLARVIA ambitionne l'exploitation de 200 parcs solaires d'ici 2030 en France.

Plus d'informations sur : [www.solarvia.fr](http://www.solarvia.fr)



### **A propos de VINCI Autoroutes**

*Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.*

*Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 181 aires de services - 266 aires de repos – 324 gares de péage.*

*Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com), [facebook.com/VINCIAutoroutes](https://facebook.com/VINCIAutoroutes), Twitter @VINCIAutoroutes, [www.fondation.vinci-autoroutes.com](http://www.fondation.vinci-autoroutes.com), ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)*